



INCOURT, 14 juin 2026

CONVOCATION

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil communal qui aura lieu au **Centre du Patrimoine et de la Ruralité - Place Kest, 1 à Incourt le 24 juin 2026 à 19h30.**

Ordre du jour :

SEANCE PUBLIQUE

- 1) Finances - Modification budgétaire n°1 exercice 2026 - Services ordinaire et extraordinaire - Pour accord.
- 2) Finances - Consultation de marché - Emprunts suite BI 2026 - Approbation.
- 3) Finances - Fabrique d'Eglise - Eglise Protestante de Wavre - Compte 2025 - Pour avis.
- 4) Finances - Fabrique d'Eglise - Saint-Aubain d'Opprebais - Compte 2025 - Approbation.
- 5) Finances - Fabrique d'Eglise - Paroisse Saint-Joseph de Glimes - Compte 2025 - Approbation moyennant modifications.
- 6) Finances - Fabrique d'église - Paroisse Saint-Joseph de Glimes - Elections - Prise d'acte.
- 7) Finances - Zone de Secours - Dotation communale 2026 - Approbation de la modification.
- 8) Finances - Mise à disposition du terrain de football de Sart-Risbart - Frais d'occupation - Prise sous responsabilité du Collège communal - Ratification.
- 9) Finances - Manifestation d'intérêt pour l'adhésion à l'accord-cadre pour la fourniture de véhicules de service - Ratification.
- 10) Finances - Complément mobile au logiciel de gestion des services techniques - Recours au in house - Attribution sous la responsabilité du Collège communal - Ratification.
- 11) Finances - Marché public de fournitures - Acquisition d'un véhicule pour le service travaux (pick-up) - Approbation des conditions et du mode passation.
- 12) Administration générale – Rapport des rémunérations allouées par la commune aux mandataires et aux personnes non élues 2026 – Exercice 2025 – Approbation
- 13) Administration générale – Zone de Police Ardennes brabançonne – Adoption du nouveau Règlement général de police – Entrée en vigueur du nouveau Code pénal – Approbation
- 14) Administration générale – Intercommunale Sociale du Brabant wallon (ISBW) – Démission d'un représentant communal et remplacement – Prises d'acte.
- 15) Administration générale - ECETIA - Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire - 23 juin 2026 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.
- 16) Administration générale - Holding communal SA en liquidation - Convocation à l'Assemblée générale - 24 juin 2026 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.

- 17) Administration générale - InBW - Convocation à l'Assemblée générale - 24 juin 2026 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.
- 18) Administration générale ordinaire - ISBW - Convocation à l'Assemblée Générale - 24 juin 2026 - Approbation des points mis à l'ordre du jour.
- 19) Travaux - PIC 2022-2024 - Marché public de travaux - Rénovation des façades de l'église Saint-Pierre d'Incourt - Avenant n°2 au marché de travaux - Ratification.
- 20) Travaux - Marché public de travaux - Plan "Cigogne +5200" - Aménagement et agrandissement d'une crèche de 29 places pour une occupation de 56 places - Projet adapté - Mode et conditions de passation - Avis de marché - Estimation - Pour approbation.
- 21) Mobilité - Règlement complémentaire sur la police de circulation - Pour approbation.
- 22) Approbation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2026.

HUIS CLOS

- 23) Personnel communal - Octroi d'une allocation pour fonctions supérieures - Prolongation - Décision.
- 24) Personnel communal - Octroi d'une allocation pour fonctions supérieures (CATU) - Prolongation - Décision.
- 25) Enseignement - Personnel - Désignation d'une institutrice maternelle à titre temporaire dans un emploi vacant - VG - Régularisation - Ratification.
- 26) Enseignement - Personnel - Demande de congé pour prestations réduites, justifiées par des raisons de convenances personnelles, accordé au membre du personnel qui a au moins deux enfants à charge qui n'ont pas dépassé l'âge de 14 ans - AH - Ratification.
- 27) Enseignement - Personnel - Demande d'un congé pour interruption ordinaire partielle de la carrière professionnelle avant l'âge de 55 ans - IT - Ratification.
- 28) Enseignement - Personnel - Demande d'un congé pour interruption ordinaire partielle de la carrière professionnelle à partir de l'âge de 55 ans - VL - Ratification.
- 29) Enseignement - Personnel - Demande de congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenances personnelles - AE - Ratification.
- 30) Enseignement - Personnel - Demande de congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenances personnelles - VP - Ratification.
- 31) Enseignement - Personnel - Demande de congé pour prestations réduites justifiées par des raisons de convenances personnelles - SR - Ratification.

Par ordonnance,

Le Directeur général,


D. ROOMAN



Le Bourgmestre,


B. MALEVE

Art. L1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (anciennement art.90 de la nouvelle Loi communale) :

Le Conseil communal ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'Assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre de membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.